



DEALS CI

ACQUISITION Vélos libre-service: Smoove et Zoov se rapprochent

Il y a, d'un côté, le fournisseur des Velib parisiens, Smoove, qui a déployé des réseaux de vélos en libre-service dans 23 villes à travers le monde dont Moscou, Vancouver, Helsinki ou Lima. Et de l'autre, Zoov, une start-up également spécialisée dans ce service mais avec un positionnement plus technologique. Via un échange d'actions, ces acteurs s'allient pour peser plus lourd sur le marché de la mobilité. La maison mère de Smoove, Mobivia, reste l'actionnaire majoritaire du nouvel ensemble, aux côtés des fondateurs de Zoov et de ses actionnaires. La jeune pousse, créée en 2017 par Eric Carreel, le fondateur de Withings, avait collecté 6 M€ lors d'un tour de table réalisé en 2019. Les financiers – à savoir Daphni, C4 Ventures, Road Ventures, BNP Paribas Développement et la Banque des Territoires – demeurent action-

naires minoritaires à l'issue de l'opération. Zoov a développé une offre de vélos électriques connectés ainsi qu'un modèle de station de recharge compact et léger. Exploitant notamment les flottes de Bordeaux et Saclay, elle commercialise également sa technologie au profit d'autres exploitants, comme le francilien Pony. Le nouveau groupe, qui emploie 120 salariés, va pouvoir développer son réseau et annonce la préparation d'une levée de fonds. **c.b.**

Conseils acquéreur: financier:

Clipperton (Nicolas von Bülow,

Martin Vielle); **due diligence**

financière: Exponens; **juridique:**

Latham & Watkins (Denis Criton,

Mayssa Sader) • **Conseils cédant:**

financier: Ulysse & Co; **VDD:**

d'Ornano + co (**financière:**

Raphaëlle d'Ornano, Nicolas

Bayle, Corentin Leroy, **juridique:**

Raphaëlle d'Ornano, Yann Auregan)